

LE REFLET MUNICIPAL

JUIN 2011

MESSAGE DU MAIRE

Le « St-Adelforce » avance à grands pas et s'affiche à nouveau cette année comme l'événement qui se distingue parmi les compétitions d'hommes forts amateurs en province.

Il m'incombe de remercier les partenaires, comités et bénévoles qui oeuvrent activement et avec diligence à la tenue de cette septième édition. La Municipalité est heureuse de pouvoir compter sur leur dynamisme et leur enthousiasme.

Soyons fiers d'appuyer les forces vives du milieu qui se donnent entièrement à la préparation de ces journées divertissantes, par notre soutien et notre présence les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2011.

Fidèles à notre réputation de communauté hospitalière, démontrons également notre formidable accueil à ceux et celles qui nous visiteront.

En terminant, au nom des membres du conseil et en mon nom personnel, je souhaite le meilleur des succès aux hommes forts qui se sont inscrits aux compétitions, ainsi qu'aux responsables du Comité St-Adelforce 2011, dont les représentants sont: Jean-Yves Déry, Pier-Luc Guimond, Laurianne Bacon, Louise Langlais, Gilles Roberge, Mélanie Thiffault, Mélanie Trépanier, Steve Bureau, Chantal Bertrand, Charles Lavoie, Tommy Abel, Anthony Trudel et Guillaume Déry.

Paul Labranche, Maire

CONGÉS FÉRIÉS

Veillez prendre note que les bureaux du secrétariat municipal et de l'inspecteur en bâtiment seront fermés le 1^{er} juillet en raison de la Fête du Canada.

Bon congé!

Daniel Bacon, Gisèle Thiffault, Tony Trépanier, Christian Trudel.

Municipalité de Saint-Adelphe
Dépôt légal : Juin 2011

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
470 copies

Tirage mensuel :
www.st-adelphe.qc.ca

COURRIER DU MOIS

Courrier du mois

Mun. Lac-aux-Sables: Invitation à la conférence de presse « Lancement de la thématique Lac-aux-Sables, une municipalité informée et sécuritaire » et de la carte Info-services

Min. Sécurité publique: Rappel du 1^{er} versement de la somme payable pour les services de la S.Q.

Min. Aff.mun.: Cinq mesures que les municipalités du Québec devront prendre pour l'économie de l'eau potable suite au dévoilement de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Julie Boulet ministre: Récépissé de la résolution Travaux de voirie / route 352

Sam Hamad Min. Transports: Récépissé de la résolution Travaux de voirie/route 352

Julie Boulet ministre: Demande de soumettre les projets retenus par la municipalité dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Jean-Louis Lajoie: Offre pour modifier le système de chauffage à l'hôtel de ville au coût de 18 125 \$

Cour municipale MRC Mékinac: Remboursement des amendes du 1^{er} janvier au 30 avril 2011 : 649 \$

Canadien National: Avis d'épandage d'herbicides sur les emprises ferroviaires

Ministère des Finances: Paiement de la subvention PADEM 9 343,68 \$

Récupération Mauricie: L'année 2010-2011 a été rentable et la bonne position financière permet la libération des quotes-parts payées par les associés (350 000 \$ versé à la RGMRM)

Min. Transports: Subvention chemin d'hiver 34 677 \$, voirie locale 58 123 \$ pour un total de: 92 800 \$

Olivier Hudon: Demande d'une commandite pour le Défi Têtes rasées

Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe: Chèque de 100 \$ remis à la Bibliothèque (a.g.a. de la Caisse)

Régie gestion mat. résiduelles: Proposition de prise en charge des matières valorisables à l'éco-centre

Club Quad inc.: Présentation d'un projet Volet 11 à la M.R.C. Mékinac, pour la restauration des sentiers et demande d'appui à la municipalité

Le Nouvelliste: Offre d'une publicité pour le cahier spécial de Mékinac 2011

M.R.C. Mékinac: Mise en commun pour l'achat d'équipements municipaux (logiciel Target)

Fondation CSSS l'Énergie: Demande d'un don pour l'acquisition d'équipements médicaux

CAPSA: Projet de nettoyage des gros débris en berge sur le territoire et demande d'appui

Oze Publicité: Soumission 7 panneaux d'interprétation et 2 500 dépliants pour le parc commémoratif

Féd. Québ. Mun.: 70^e Assises annuelles 29, 30 septembre et 1^{er} octobre thème : « Des élus à l'œuvre »

Gaston Plamondon: Demande d'une modification au règlement de zonage en vue d'autoriser la construction d'une résidence jumelée au 740, rang Haut-St-Émile

Régie gestion mat. Résiduelles: Proposition pour demande de prix auprès d'entrepreneurs pour fournir, ramasser et transporter les matières recyclables déposées à notre éco-centre

Lily Bouchard Comité aînés: Demande d'un don pour des activités auprès des aînés et des malades

Min. Aff. Mun.: Visite des ouvrages d'assainissement des eaux, observations et recommandations

COMBEQ: Formation pour les inspecteurs en bâtiment (Mécanique des recours pour le respect du Q-2,r.22, article 25,1 sur les compétences municipales et droits acquis avec la CPTAQ)

Groupe Ultima: Remboursement d'un solde créditeur au montant de 692 \$

Pluritec: Décompte définitif de Pégase mise aux normes de l'eau potable au montant de 6 724,13\$

Min. Emploi Julie Boulet: Récépissé résolution Demande d'une subvention PAARRM

Yvan L'Heureux, a.g.: Estimé pour travaux d'arpentage lot 721-P rue du Moulin

Ouverture de soumissions pour les travaux de pulvérisation et de pavage sur la rue Principale et les travaux de pulvérisation et de traitement de surface dans le rang Sud-Est, à St-Adelphe

Le secrétaire-trésorier ouvre les soumissions et en fait la lecture :

NOM.:	MONTANT
Construction et Pavage Portneuf inc	272 573,77 \$
Construction et Pavage Boisvert Inc.	316 358,33 \$
Maskimo Construction Inc.	304 045,32 \$
Constructions et Pavages Continental	283 150,00 \$

Daniel Bacon, Sec.-trésorier, Dir. général

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JUIN 2011
on peut consulter les procès-verbaux sur le site web www.st-adelphe.qc.ca
ou à la bibliothèque municipale (copie papier)

Tirage de quatre bons d'achat de 25 \$ dans le cadre de Mai, mois de l'arbre et des forêts 2011

Nom des gagnants : Félicitations à !: - Gilles Juneau - Christian Juneau
- Normand Cossette - Réal Tousignant

- *Paiement du 1^{er} versement de 31 406 \$, représentant la 1/2 de la somme payable en 2011 par la municipalité à la Sûreté du Québec.*
- *Diminution des heures de bureau du secrétariat municipal pour l'été (du 27 juin 2011 au 31 août 2011 inclusivement : de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00.*
- *Félicitations au nouveau conseil de direction réélu à la Société d'histoire : mesdames Cécile Plourde, présidente; Line Trudel Secrétaire-trésorière; Huguette Asselin responsable des adhésions et Luce Bordeleau administratrice; messieurs Jacques Thiffault 1^{er} vice-président; Claude Thiffault 2^e vice-président; Clément Gagnon administrateur.*
- *Don d'un bon d'achat de 100 \$ à la Fabrique, échangeable à la COOP du Coin pour l'achat de fleurs.*
- *Don de 100 \$ au Comité des Aînés/es et des malades pour l'organisation d'activités auprès des personnes âgées de notre municipalité, afin de briser leur isolement et contrer leur solitude.*
- *Acceptation du décompte définitif au montant de 6 724,13 \$, incluant les taxes (travaux de mise aux normes de l'eau potable) contrat no 2003826.*
- *Publicité de 1/3 de page pour le St-Adelforce, au coût de 315 \$ dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux.*
- *Acceptation de l'entente de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour la prise en charge des matières valorisables à l'éco-centre (bois, métal, pneus, appareils de technologie de l'information et des communications, appareils réfrigérants, RDD, peintures, huiles solvants, comburants, piles, batteries de véhicules, pesticides, aérosols, bardeaux d'asphalte, agrégat, propane, médicaments, lampes fluorescentes, etc.) et demande de fournir les trois conteneurs nécessaires.*
- *Mandat à OZE Publicité pour la confection de 2 500 dépliants publicitaires 1 740 \$ et de 7 panneaux d'interprétation pour le parc commémoratif 875 \$.*
- *Engagement de Construction Cossette & Lafontaine pour l'aménagement de l'éco-centre afin de procéder à l'installation des conteneurs et ce, selon les tarifs suivants :
Pelle hydraulique avec chauffeur : 90 \$ / hre, Compacteur : 40 \$ par jour, Mini-pelle : 70 \$ / hre.*
- *Achat regroupé avec les municipalités de Mékinac pour un logiciel Target 911 (les coûts pour le module incendie et la formation s'élèvent à 11 001,43 \$, et le prix du module de sécurité civile s'élève à 5 716,38 \$; le montant à déboursier par chacune des municipalités revient à 2 089,73 \$.*
- *Achat de cinq bollards BLVC HPS 50 pour le parc commémoratif au montant de 5 274,25 \$ et ce, auprès de Lumca de Sainte-Foy, le tout avec l'aide des subventions attribuées pour la réalisation de ce parc.*
- *Parution d'une publicité dans le Nouvelliste, dans le cahier spécial du 10 juin sur la MRC de Mékinac, portant sur les produits et services, selon un format 1/5 de page au coût de 461,55 \$.*

Félicitations à madame Lise St-Denis, députée nouvellement élue dans Saint-Maurice-Champlain

Il est résolu à l'unanimité d'adresser de sincères félicitations à Madame Lise St-Denis pour son élection dans le comté de Saint-Maurice-Champlain et de lui souhaiter un fructueux mandat dans les fonctions qu'elle aura à accomplir à la Chambre des Communes et auprès de la population régionale.

SUITE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JUIN 2011

- Acceptation de la soumission de M. Jean-Louis Lajoie au montant de 18 125 \$, pour la modification du système de chauffage à l'hôtel de ville, qui s'est détérioré avec le temps, qui procure un rendement médiocre et génère des frais d'électricité très onéreux.
- Don au montant de 250 \$ à la Fondation CSSS Énergie pour contribuer au financement d'une tour centrale vidéo pour le département d'oto-rhino-laryngologie, ainsi que des appareils pour le département de pathologie.
- Demande d'une aide financière à la M.R.C. de Mékinac au montant de 39 935 \$ (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet 11 exercice financier 2011-2012) pour un projet du Club Quad inc., consistant en l'amélioration de 2 tronçons, et dont le représentant directeur pour la Municipalité de Saint-Adelphe est M. Roger Drouin, conseiller municipal.
- Don de 100 \$ au Comité des Aînés et des malades pour l'organisation d'activités sociales valorisantes et pour offrir des services de visite aux personnes âgées de notre municipalité, afin de briser leur isolement et contrer leur solitude.
- Autorisation à M. Daniel Bacon à signer tous les documents au nom de la Paroisse de Saint-Adelphe pour l'inscription à clicSÉCUR et nomination de M. Bacon à titre de responsable des services électroniques pour l'accès en ligne.
- Parution d'une publicité dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux, en format de 1/4 de page, au coût de 299\$, pour l'événement St-Adelforce qui se tiendra les 1er, 2 et 3 juillet 2011.
- Inscription de M. Tony Trépanier à une formation donnée par la COMBEQ le 14 novembre 2011 à Trois-Rivières, au coût de 240 \$ plus taxes, et portant sur les droits acquis CPTAQ et sur la Loi Q-2,r.22 article 25,1 sur les compétences municipales.
- Résolution pour l'adoption du premier projet de règlement 2011-271 modifiant le règlement de zonage 2009-253, dans le but d'autoriser à la grille des spécifications de la zone agricole 6 Aa, les habitations bi-familiales, tri-familiales et quadri-familiales.

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2011-271

Adoption du premier projet de règlement 2011-271 modifiant le règlement de zonage 2009-253

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier sa réglementation en matière de zonage;
ATTENDU QUE le conseil municipal tient au développement économique du territoire;
ATTENDU QUE le conseil municipal voit à l'organisation du territoire;
ATTENDU QU' une demande de modification a été déposée au conseil municipal;
ATTENDU QU' Avis de motion du présent règlement a été donné à une séance extraordinaire du conseil tenue le 1^{er} juin 2011;
EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité d'adopter ce qui suit :

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT :

Le présent règlement porte le titre de Règlement 2011-271 modifiant le règlement de zonage no 2009-253, visant à autoriser les habitations bi-familiales, tri-familiales et quadri-familiales dans la zone agricole 6 Aa.

ARTICLE 2 PRÉAMBULE

Le préambule ci haut fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3 BUT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour but de modifier le règlement de zonage no 2009-253 afin d'autoriser à la grille des spécifications de la zone agricole 6 Aa, à la classe Résidentielle « R », l'ajout de la sous-classe b) : les habitations bi-familiales, tri-familiales et quadri-familiales.

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Adopté ce 6^e jour de juin 2011.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général

SUITE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JUIN 2011

- Acceptation de l'offre de M. Yvan L'Heureux arpenteur-géomètre pour des travaux d'arpentage sur la rue du Moulin, afin de produire un plan topographique sur une partie du lot 721, situé entre le 80 rue du Moulin et la rivière Batiscan. Que les honoraires estimés pour ce travail se situent entre 1 500 \$ et 2 500 \$, ne dépassant pas 2 000 \$, le différentiel étant considéré comme un apport du bureau de la firme à l'égard de notre municipalité pour tout futur projet sur ce terrain.
- Autorisation au maire à entériner un protocole d'entente avec M. Christian Trudel, dont l'engagement à titre d'employé municipal a eu lieu le 19 avril 2011 (résolution 2011-04-85).
- Achat d'un panneau électronique auprès de ÉlectroMéga, en collaboration avec d'autres partenaires financiers, au coût de 21 767 \$, dans le but d'annoncer les activités culturelles ou sportives se déroulant dans notre milieu, ou pour transmettre des informations d'intérêt public à la population, des renseignements utiles d'intérêt général, ou faire la promotion des commanditaires partenaires.
- Demande conjointe avec la M.R.C. de Mékinac d'un certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au coût de 523 \$, pour des travaux de nettoyage dans le cours d'eau Ruisseau Noir branche no 2, sur une longueur approximative de 8 kilomètres.
- AVIS DE MOTION est donné qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement visant la création d'un service de sécurité incendie.
- Acceptation de la soumission de Construction et Pavage Portneuf, au montant de 272 573,77\$, incluant les taxes, pour des travaux de pulvérisation et de pavage sur une partie de la rue Principale, sur une distance de 1,2 km et une largeur de 7 mètres, ainsi que pour des travaux de pulvérisation sur une longueur de 360 mètres et une largeur de 7 mètres et de pose d'un traitement de surface sur une longueur de 2,6 km et une largeur de 7 mètres sur le rang Sud-Est.
- Fin de la cueillette spéciale annuelle des gros rebuts de porte à porte, à compter de 2012, puisque dorénavant, une journée sera tenue gratuitement à chaque année, à l'ouverture de l'éco-centre au printemps, pour le dépôt des matières non recyclables (gros rebuts).

Demande de Olivier Hudon pour le défi « Têtes rasées »

CONSIDÉRANT que monsieur Olivier Hudon de Notre-Dame-de-Montauban a présenté une demande de commandite pour le défi « Têtes rasées »;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a déjà versé cette année des commandites à des citoyens et des citoyennes de St-Adelphe pour les remettre à la Société canadienne du cancer : (Le Relais pour la vie), et à la Société de recherche sur le cancer : (Le Challenge SRC) et ce, c'est sans compter les dons recueillis dans chacune des résidences sur notre territoire par des bénévoles qui font du porte à porte;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'informer M. Hudon que la Municipalité de Saint-Adelphe ne peut malheureusement contribuer cette année au Défi « Têtes rasées », compte tenu que les montants budgétaires attribués à cette fin sont épuisés.
Que le Conseil municipal félicite M. Hudon pour cette initiative fort louable et lui souhaite un immense succès dans sa campagne de levée de fonds. Adopté

CALENDRIER POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION

Prendre note que l'enlèvement des déchets domestiques se fait à tous les jeudis jusqu'au 13 octobre.

Pour la récupération, les dates sont les jeudis 30 juin, 14 juillet et 28 juillet prochains.

VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS

Nos meilleurs vœux à quelques résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en juillet. Bons souhaits à :

2 juillet : Maurice Gagnon	5 juillet : Mastai Tousignant
6 juillet : Xavier Cossette	6 juillet : Marcel Perron
13 juillet : Martin Perron	13 juillet : Jean-Guy Labranche
13 juillet : Marie-Rose Cossette	16 juillet : Madeleine Théorêt
19 juillet : Justin Cossette	28 juillet : Jean-Jacques Bureau

Joyeux Anniversaire!

CLUB FADOQ SAINT-ADELPHÉ

Le club FADOQ de Saint-Adelphe cesse ses activités pour la saison estivale. Notre prochaine rencontre aura lieu le mercredi 10 août 2011, à midi, à la salle de l'Age d'or pour une épiluchette de blé d'Inde. La cuisson se fera à l'extérieur. Il y aura aussi des hot dogs et des hamburgers qui seront cuits sur le B.B.Q. L'activité de pétanque se poursuit les mardis à 13h30.

Monsieur Justin Perron est la personne responsable de la location de la salle (418) 322-5691.

Au nom des membres du conseil d'administration, je souhaite à tous un été gratifiant, reposant et vécu dans la prudence.

Jean-Guy Rodrigue, président

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

Les membres du conseil municipal de Saint-Adelphe souhaitent une cordiale bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre municipalité.

Afin de vous informer des services offerts localement et en région, une liste répertoriant les ressources communautaires et institutionnelles est disponible gratuitement au bureau du secrétariat municipal, 150 rue Baillargeon à St-Adelphe.

RASSEMBLEMENT FAMILIAL

Les familles « Tifault d'Amérique » sont invitées à leur rassemblement annuel qui se tiendra le **samedi 6 août prochain, au Camp Val Notre-Dame, 100 Chemin Val-Notre-Dame à Hérouxville.**

Les participants qui veulent donner des objets peuvent les apporter puisqu'il y aura une vente à l'encan dont les profits seront versés à l'Association.

Cordiale bienvenue aux membres et aux nouveaux-membres!

CONGÉ FÉRIÉ (FÊTE DU CANADA)

Bureau de poste : Il n'y aura pas de service de poste rurale le vendredi 1^{er} juillet.

Bon congé à chacun et chacune d'entre vous!

Pierrette Delisle, Maître de poste par intérim

Caisse populaire : La caisse sera fermée également le vendredi 1^{er} juillet.

Bonnes vacances et Bel été à tous les membres!

La direction et le personnel

TIRAGE ST-ADELFORCE 2011



2011

Tirage de la contribution volontaire des citoyens pour aider au financement de l'événement. Billets disponibles dans les commerces de la municipalité de Saint-Adelphe et auprès des membres du comité. 2000 billets seulement.

*Contribution volontaire : 10 \$
Merci à tous pour votre participation.*

1er prix: 5 000\$

2e prix: 2 000\$

3e prix: 1 000\$

4e prix: Bon d'achat de 300\$ chez J.M. Sports.
ou GA Automobiles de St-Tite

5e prix: Bon d'achat de 250\$ chez Mercerie
Gaétan de St-Tite

6e prix : Bon d'achat de 250 \$ chez Voyages
Micheline Moreau de St-Tite

Renseignements et billets :

*Les membres du Comité organisateur :
Jean-Yves Déry, Pier-Luc Guimond, Laurianne
Bacon, Louise Langlais, Gilles Roberge, Mélanie
Thiffeault, Mélanie Trépanier, Steve Bureau,
Chantal Bertrand, Charles Lavoie, Tommy Abel,
Anthony Trudel et Guillaume Déry.*

Le tirage se fera le 3 juillet 2011 à 20h

SEPTIÈME ÉDITION DU ST-ADELFORCE

Le St-Adelforce, une compétition d'hommes forts amateurs, en est à sa septième édition. L'intérêt pour l'événement ne se dément pas. Au cours de chacune des six précédentes éditions, plus de 5 000 personnes ont assisté aux épreuves.

Les 1er, 2 et 3 juillet, les compétitions du St-Adelforce nous reviennent en force. Elles se tiendront sur les terrains de la Municipalité de Saint-Adelphe. L'admission aux compétitions est gratuite, tout comme l'accès au grand chapiteau lors des soirées de vendredi, samedi et dimanche.

Pendant trois jours, une trentaine d'athlètes de force québécois, dont plusieurs sont de la Mauricie, se disputeront les **5 500 \$** en bourses en participant aux différentes épreuves de force. Le samedi, tous les participants inscrits seront soumis à un certain nombre d'épreuves et seulement les quinze premiers au classement participeront aux épreuves finales du dimanche.

Le St-Adelforce s'adresse à toute la famille! Enfants, parents et grands-parents n'en reviennent pas des prouesses des hommes forts. Soulever des poids de 400 livres et plus, tirer des charges de 6 000 à 8 000 livres, sont des exploits qui ne sont pas à la portée de tous.

Le programme des activités comprend des compétitions amicales ouvertes à tous, aux hommes et aux femmes, le vendredi et le samedi soir. La compétition amicale du vendredi sera suivie d'une soirée musicale sous le grand chapiteau avec le groupe « La 7^e Zone », ainsi que DJ Tic-Cor. La soirée du samedi sera animée par Éric Masson et son Band. Le dimanche, le DJ Ti-Cor animera la soirée de remerciements à nos commanditaires et bénévoles, sans lesquels cet événement ne pourrait avoir lieu. Bienvenue à tous!

Le Comité organisateur est formé de Jean-Yves Déry, président; Pier-Luc Guimond vice-président; Laurianne Bacon secrétaire; Louise Langlais trésorière; Mélanie Thiffeault présidente du c.a.; Mélanie Trépanier vice-présidente du c.a.; Gilles Roberge, responsable des commandites; Steve Bureau responsable de la sonorisation et musique; Chantale Bertrand responsable du bar; Charles Lavoie responsable des arbitres; Tommy Abel responsable de l'aménagement du site; Anthony Trudel responsable de la location d'équipements; Guillaume Déry responsable des panneaux publicitaires.

Info: Gilles Roberge 819-601-2913 courriel g.roberge@xittel.ca Site web: www.stadelforce.ca

MATÉRIAUX SECS

On peut accéder au container de matériaux secs le samedi, de 9h00 à 13h, à l'éco-centre (site d'assainissement des eaux).

Il en coûte 4 \$ par voyage pour y déposer des matériaux secs .

C'est gratuit pour les matières valorisables. On peut y apporter les pneus d'automobiles et de camions, la peinture et les contenants de peinture, les huiles usagées et les filtres; également le bois, le métal, les appareils de technologie de l'information et des communications, les appareils réfrigérants, les RDD, les comburants, les piles et batteries de véhicules, les pesticides et aérosols, les bardeaux d'asphalte, l'agrégat, le propane, les médicaments, les lampes fluorescentes, etc.).

À noter que pour les huiles usagées et la peinture, seuls les produits bien scellés dans des contenants incassables ou dans leurs contenants d'origine sont acceptés.

L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES MÉNAGES: UNE PREMIÈRE!

Les activités du recensement sont bien entamées et la majorité des citoyens ont déjà complété leur formulaire.

Pour la première fois cette année, en concomitance avec le Recensement de 2011, Statistique Canada mène une nouvelle enquête d'envergure. En effet, un ménage sur trois sera invité à participer à la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Pour ceux qui n'ont pas déjà répondu en ligne, les questionnaires de l'ENM seront livrés au début du mois de juin. Les renseignements recueillis dans l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes ainsi que la formation professionnelle et sont importantes afin de brosser un tableau détaillé et complet de votre communauté.

Pour que la diffusion des données à des fins de planification et de prise de décision future soit possible, il est important que tous les résidents qui reçoivent le questionnaire de l'ENM y répondent.

Comme pour le recensement, une série de rappels de même que des suivis sur le terrain seront effectués auprès des ménages qui n'auront pas complété leur questionnaire.

Répondez à l'ENM dès aujourd'hui !

Pour obtenir plus d'information, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca ou communiquez au 1-877-308-2777.

*Frédérique Naud, Agente de communication
Statistique Canada*

INFORMATIONS MUNICIPALES

SÉANCE DU CONSEIL : La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le **lundi 4 juillet 2011, à 20h00.**

HEURES DE BUREAU POUR L'ÉTÉ : Prendre note que pour la période estivale, le bureau du secrétariat municipal est ouvert de 8h30 à 16h00, du lundi au vendredi et ce, pour la période s'échelonnant du lundi 27 juin au 31 août 2011. Fermé sur l'heure du midi.

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITTES DE LAC EN LAC

Lorsque vous revenez d'une excursion de pêche ou d'une ballade sur l'eau, vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières. Avant de transporter votre bateau, canot, barque, ponton, etc., sur un autre plan d'eau, « ATTENTION! »

- 1 Videz l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 Retirez les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et jetez-les loin du plan d'eau.
- 3 Nettoyez bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 Répétez l'opération à chaque fois.

Pour plus d'information : www.bibittes.org

BIBLIOTHÈQUE

L'été est arrivé et souhaitons que les rayons de soleil de juillet nous fassent oublier le printemps pluvieux que nous avons subi.

IMPORTANT: Prenez note que la bibliothèque sera fermée tous les jeudis à partir du 30 juin.

Elle sera ouverte les mardis, de 18h à 20h30 durant l'été.

Le retour au calendrier habituel, soit les mardis et les jeudis, se fera à compter du 1^{er} septembre.

CLUB DE LECTURE JEUNESSE: Nous invitons les jeunes de 6 à 16 ans à s'inscrire au Club de Lecture Jeunesse. Plusieurs prix seront tirés parmi les participants et participantes. Les jeunes lecteurs et lectrices auront à lire 5 livres au cours de l'été pour avoir la chance de se mériter des cadeaux.

TIRAGE DE LA SAINT-JEAN: Pour souligner les festivités de la Fête nationale, des t-shirts, bagues, une gourde et plusieurs autres prix seront tirés au hasard à la bibliothèque.

CONTES ET LÉGENDES: Sous le thème « Contes et légendes », plusieurs livres sont disponibles pour consultation à la bibliothèque sur les différentes créatures et histoires qui ont peuplé l'imaginaire québécois au fil des ans.

NOUVEAUTÉS : Pour agrémenter vos journées d'été, voici les nouveautés disponibles :

De Marie Bernadette Dupuy : les tomes 4 et 5 de la série Le Moulin du Loup.

De Michel David : le tome 1 de Batiste, au Bord de la Rivière.

De Nora Robert : le tome 3 Rêve en rose.

PROGRAMME 1 LIVRE, UNE NAISSANCE: En abonnant un enfant de 1 an et moins, vous recevrez gratuitement un livre offert par les Éditions Dominique et Compagnie. Renseignez-vous auprès du personnel de la bibliothèque pour en connaître les modalités.

D'excellents titres vous attendent. Bonne lecture!

Roman Pokorski, bibliothécaire

PENSÉE DU MOIS

Dieu est l'ami du silence. Les arbres, les fleurs et l'herbe poussent en silence. Regarde les étoiles, la lune et le soleil, comment ils se meuvent silencieusement.

Mère Thérèse

RÈGLEMENT 2011-271

Adoption du deuxième projet de règlement 2011-271 modifiant le règlement de zonage 2009-253 (visant à autoriser les habitations bi-familiales, dans la zone agricole 6 Aa).

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier sa réglementation en matière de zonage;
ATTENDU QUE le conseil municipal tient au développement économique du territoire;
ATTENDU QUE le conseil municipal voit à l'organisation du territoire;
ATTENDU QU' une demande de modification a été déposée au conseil municipal;
ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 juin 2011;
ATTENDU QU' Avis de motion du présent règlement a été donné à une séance extraordinaire du conseil tenue le 1^{er} juin 2011;
ATTENDU QUE le Conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation le 16 juin 2011, où toute personne intéressée a pu s'exprimer sur le sujet;
EN CONSÉQUENCE, Il est résolu d'adopter ce qui suit :

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de Règlement 2011-271 modifiant le règlement de zonage no 2009-253, visant à autoriser les habitations bi-familiales dans la zone agricole 6 Aa.

ARTICLE 2 PRÉAMBULE

Le préambule ci haut fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3 BUT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour but de modifier le règlement de zonage no 2009-253 afin d'autoriser à la grille des spécifications de la zone agricole 6 Aa, à la classe Résidentielle « R », l'ajout de la sous-classe b) : les habitations bi-familiales.

Que ce règlement est adopté avec changement dont la modification consiste à préciser à l'annexe D de la grille des spécifications, dans la zone 6 Aa, un Nota Bene portant le numéro 4 qui sera ajouté à la section « NOTES », indiquant que : *Seule la construction Bifamiliale est autorisée dans la zone 6 Aa.*

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté ce 16^e jour de juin 2011.

Roger Drouin Pro- Maire

Gisèle Thiffault, Directrice générale adjointe

CÉDULE DE BALLE DONNÉE

1 - St-Prosper

3 - St-Narcisse

5 - St-Adelphe

2 - St-Stanislas

4 - Ste-Geneviève

6 - Champlain

MARDI 5 JUILLET 2011 : 5 VS 6

JEUDI 7 JUILLET 2011 : 1 VS 5 ET 1 VS 5

JEUDI 14 JUILLET 2011 : 5 VS 4

MARDI 19 JUILLET 2011 : 6 VS 5

JEUDI 21 JUILLET 2011 : 5 VS 4

Venez encourager votre équipe de balle!

MISE AU POINT SUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS DE MAI DERNIER

Lors de la dernière collecte des gros rebuts (monstres) qui s'est tenue à la fin mai, il a été porté à notre attention que le transporteur aurait été très sélectif dans le ramassage des objets et articles qui avaient été placés au chemin et ce, pour certains propriétaires dont les articles près de la rue n'auraient pas été ramassés.

La Municipalité de Saint-Adelphe vous informe que cette situation a été hors de son contrôle, puisque par les années passées, le transporteur avait l'habitude de faire la cueillette des gros rebuts sans pour autant avoir de restrictions sur les matériaux à collecter.

La Municipalité de Saint-Adelphe tient à s'excuser auprès des propriétaires qui ont subi des désagréments et vous assure qu'elle a informé le transporteur de sa déception sur sa façon d'agir, n'ayant pas au préalable avisé la municipalité des changements apportés dans sa gestion sélective lors de cette collecte.

Soyez assurés que les membres du conseil sont vraiment désolés des inconvénients que cette malheureuse situation a pu causer à certains d'entre vous.

Paul Labranche, maire

ÉCOCENTRE MUNICIPAL

Depuis le 4 juin dernier, l'écocentre est en opération. Dans le but de réduire l'enfouissement des matières recyclables ou valorisables, un service d'apport volontaire est mis à la disposition des citoyens de St-Adelphe, avec l'utilisation des différents conteneurs placés à l'écocentre.

La population est invitée à aller y porter ses matières tous les samedis de 9 h à 13 h. Monsieur Christian Trudel, employé municipal est responsable de l'écocentre, il vous dirigera vers les conteneurs appropriés.

Saviez-vous que 90% des résidus de construction, de rénovation et de démolition sont réutilisables? Par exemple :

- Encombrants : Peuvent être traités écologiquement pour être démantelés et recyclés, mentionnons entre autres : certains meubles, électroménagers, outils, vélos, portes, fenêtres.
- Métaux : Destination fonderie : métaux ferreux et non ferreux (poteaux, tuyaux, armatures , bidons non contaminés , réservoir d'eau chaude); chaque tonne d'acier recyclé permet d'économiser 2 500 livres de minerai de fer, 400 livres de charbon et 120 livres de calcaire.
- Bois : Destination valorisation : planches, billots, cadres, moulures, meubles brisés, clôture, palettes, treillis, portes, mélamine, etc. Les résidus de bois sont transformés en produits de bois moulés. Le bois de qualité inférieure est utilisé à des fins de compostage ou comme combustible.
- Agrégats: Destination recyclage : béton, brique, pierre, etc.
- Résidus domestiques dangereux : Destination centres spécialisés : peinture, huiles, solvants, néons, aérosols, bonbonnes de propane, batteries d'auto, cartouches d'encre, etc.
- Bardeaux d'asphalte : Destination recyclage/ valorisation

Dans un souci de donner une seconde vie à certaines matières qui peuvent être valorisées et dans le but d'abaisser le tonnage à l'enfouissement, une entente entre la Municipalité de Saint-Adelphe et la Régie de gestion des matières résiduelles permet d'offrir ce service gratuitement à notre population.

Chaque petit geste posé par chacun de nous fera économiser sur la facture d'enfouissement des contribuables et protégera notre environnement.

Un conteneur pour les matériaux secs non recyclables est mis à la disposition de la population moyennant des frais de 4 \$ par visite. Les matières recyclables sont acceptées gratuitement.

Paul Labranche, maire